

au mois de novembre. Il n'a, en effet, pas obtenu ce qu'il était décidé à obtenir, ou gare! Il a terminé la conférence en disant: je vous appuyerai en mai ou juin prochain, ou au moment des prochaines élections. N'est-ce pas là la transformation la plus étrange de l'histoire? Il a dit encore: je leur donnerai mon appui. Tout va si bien que je me joindrai à eux lors des prochaines élections.

Or, qu'est-il arrivé? Que s'est-il passé dans l'intervalle? Pourquoi ce changement? Je relève dans *Le Devoir* de samedi dernier: «Lesage est insatisfait, mais il compte se reprendre en mars». Voilà le commencement de l'histoire, si difficile à comprendre. Pourquoi cet ultimatum antérieur? Et pourquoi cette retraite subséquente? Le premier ministre dit que c'est déjà beaucoup. Il prétend que les premiers ministres n'en étaient pas satisfaits. Monsieur le président, le miel est peut-être doux en ce moment, mais gare à l'abeille! Oh, la révélation est intéressante. Si le premier ministre voulait seulement être franc et nous dire ce qu'ils ont fait en se réunissant, pour obtenir cette métamorphose dans la façon de penser du premier ministre du Québec.

Aujourd'hui, le très honorable représentant dit que c'est un excellent marché qu'on a conclu au sujet de la péréquation. Il prétend que ces subventions ont pour but l'égalisation du revenu des provinces par habitant en provenance des impôts directs. Il a promis que la péréquation des revenus porterait les bénéficiaires au niveau des provinces au revenu le plus élevé. Voilà à quoi il s'était engagé. C'était là sa promesse. On la trouve ici à deux ou trois endroits. Pourquoi ce changement? Que s'est-il donc passé? Eh bien, il a dit qu'on en était arrivé là parce qu'on avait discuté toutes ces questions dans une atmosphère de respect mutuel. Il s'est engagé à effectuer le nivellement, l'égalisation, au niveau des impôts par personne de la province la plus riche du Canada. Il y a quelques moments, il nous a fait part des résultats qu'aurait donnés l'exécution de cette promesse. Il a dit que nous avions eu tort d'agir comme nous l'avions fait à propos de la péréquation, et s'étant engagé à effectuer un changement, il a battu en retraite. Il est difficile de comprendre ce qui a pu se passer au cours des quelques dernières semaines pour provoquer pareille métamorphose.

En 1961, le congrès libéral a déclaré que la péréquation devait se calculer d'après le revenu de la province aux recettes les plus élevées. Pendant toute la campagne électorale, le très honorable représentant l'a déclaré, et ceux qui l'entourent maintenant ont répété ses propos. Quand il s'est rendu, l'autre jour, à la conférence, il a dit que c'était la bonne façon de procéder. Ce soir il a exposé ce

qu'aurait donné la répartition de ces deniers, s'il avait suivi cette ligne de conduite. Et pourquoi ce changement? Aujourd'hui, il voudrait nous faire croire qu'il est intervenu à la suite de consultations. Il y a quelques semaines, il a signalé les espoirs qui se rattachaient à la conférence: le fédéralisme canadien devait être établi pour une génération. Ce soir, il admet que ce que l'on a obtenu n'est qu'un compromis, une improvisation et un renvoi à une autre année. Cette admission prouve que le gouvernement actuel ne sait pas encore où il va, quand il s'agit de ce problème. Mais d'autre part, il sait fort bien ne pas avoir l'intention de tenir les engagements pris en 1959 et 1960, jusqu'aux élections de 1962 et 1963. Qu'est-il advenu de la répartition des impôts? C'est, somme toute, le cas de la montagne qui accouche d'une souris. Quatre-vingt-sept millions de dollars...

L'hon. M. Pickersgill: C'est une souris, ça?

Le très hon. M. Diefenbaker: En comparaison de l'animal bien plus gros qu'envisageait M. Lesage, oui. Il a déclaré qu'il allait obtenir au moins 150 millions de dollars. Quant à ce qu'aurait été le montant global pour tout le Canada en pareil cas, je laisse à en juger ceux qui s'y connaissent en milliards. Le très honorable représentant et ses amis ont fait volte-face. Ils ont produit 87 millions de dollars. Et ils ne les ont produits qu'après avoir décidé d'ajouter 25 p. 100 à la participation des provinces aux impôts des sociétés. Si on avait agi ainsi, l'Ontario n'aurait rien obtenu. On s'est donc dit qu'il fallait lui donner quelque chose. Alors, à la dernière minute, on a proposé de porter de 50 à 75 p. 100 la part de l'impôt sur les successions.

Je n'ai pas l'intention d'indiquer de nouveau la répartition des impôts dans chaque province qui résulte de la mesure prise par le gouvernement. Mais si le premier ministre avait donné suite à la promesse qu'il avait faite, la répartition que nous aurions eue lors de l'entrée en vigueur des accords, aurait été très différente et les petites provinces auraient touché une plus large part des 87 millions. Mais cette promesse ne devait pas être tenue. Il y a un instant, le premier ministre a déclaré que cette somme de 87 millions ne signifiait pas grand-chose.

Je vais citer des chiffres pour montrer ce que nous avons fait dans le domaine des relations du Dominion et des provinces quand nous étions au pouvoir. D'abord, nous avons porté de 10 à 13 p. 100 la part de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Nous n'étions pas forcés de le faire, car l'accord devait se prolonger encore pendant cinq ans. Nous avons mis à la disposition des provinces atlantiques des subventions de